

PARCOURS ELECTIONS 2012

Textes de présentation des 4 thématiques

Lutter contre l'évasion fiscale, l'opacité financière et les paradis fiscaux

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

En avril 2009 à Londres, les pays du G20 proclamaient la fin des paradis fiscaux et de l'ère du secret bancaire. L'enjeu est de taille, tant pour les pays en développement que pour les pays riches: en France, la fraude fiscale coûterait chaque année entre 40 et 50 milliards d'euros, et dans les pays du Sud, l'évasion fiscale des entreprises multinationales génère un manque à gagner en recettes fiscales de 125 milliards d'euros par an. Bien que des mesures aient été prises au niveau national, européen et international, la stratégie mise en œuvre jusqu'à présent n'a pas produit les effets escomptés et le scandale perdure : plus de la moitié des transactions commerciales et financières mondiales transitent par les paradis fiscaux, les 50 plus grosses entreprises européennes ont en moyenne 20% de leurs filiales dans les paradis fiscaux, les entreprises du CAC 40 payent (en moyenne) 8% d'impôts sur les bénéfices contre 20 à 30% dans les PME, loin des 33% théoriques. Les résultats attendus ne sont donc pas au rendez-vous et les pays du Sud n'ont pas profité des maigres progrès réalisés en matière de coopération fiscale. Ce piétinement s'explique notamment par une erreur de méthode qui consiste à s'intéresser exclusivement aux territoires opaques et fait l'impasse sur les acteurs économiques qui profitent de l'opacité financière et juridique de ces territoires pour se livrer à des pratiques d'évasion fiscale. Afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale et l'opacité financière, il faut que les utilisateurs des paradis fiscaux soient directement ciblés.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Une norme de transparence financière pays par pays dans les comptes des entreprises multinationales (*reporting* pays par pays) afin de connaître la réalité de l'activité des entreprises dans l'ensemble des pays dans lesquels elles sont implantées et de pouvoir détecter d'éventuelles manipulations comptables à des fins d'évasion fiscale.
- Une liste exhaustive et actualisée des paradis fiscaux, judiciaires et prudentiels avec, pour critère majeur d'évaluation, une mesure de l'opacité juridique et financière.
- Un soutien aux instruments multilatéraux d'échange d'informations fiscales afin que les pays du Sud puissent effectivement bénéficier des efforts accomplis en matière de coopération internationale.
- Un engagement ferme de la part de la France pour combattre la corruption et aider à l'identification, le gel et la restitution des actifs qui sont le produit du détournement de biens publics ou d'abus de bien sociaux: application plus stricte des règles anti-blanchiment, accroissement des ressources pour enquêter et poursuite des affaires de corruption, renforcement de l'entraide judiciaire, fin du soutien politique à des régimes corrompus.

Taxer les transactions financières internationales

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Le secteur de la finance est l'un des secteurs qui a le plus bénéficié de la libéralisation des échanges et des dérégulations dans le cadre de la globalisation économique. En 2008, le volume des transactions financières était 74 fois supérieur au PIB mondial et la crise financière récente a révélé l'ampleur de l'emprise du secteur financier sur nos économies. Alors que la finance n'a plus pour seule raison d'être le financement de l'économie réelle, la question de son coût social se pose avec acuité. La complexité des produits développés et la spéculation ont provoqué une déconnexion avec l'économie réelle et une dilution de la responsabilité des acteurs. En contribuant à réduire le volume de transactions spéculatives de très court terme, la mise en place de taxes sur les transactions financières constitue une mesure de régulation. Elle permettra également d'instaurer des mécanismes innovants de redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- La mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières avec la possibilité de procéder par étapes, au niveau européen (notamment avec une taxe sur les transactions de change) ou au niveau d'une coalition de pays pionniers.
- Que la France s'engage, sans attendre un accord international, dans une mise en œuvre par étapes géographiques et sectorielles d'une telle taxe. Au niveau national, un certain nombre de transactions financières pourraient d'ores et déjà être soumises à une telle taxe.

Défendre la souveraineté alimentaire, lutter contre la volatilité des prix et l'accaparement des terres agricoles, promouvoir un nouveau modèle de production agricole

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

La problématique agricole s'impose régulièrement sur la scène médiatique au gré des crises alimentaires et des hausses tendanciennes des prix alimentaires et énergétiques. Le modèle de production promu au nom de la nécessité de nourrir les 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050, et le modèle économique développé, sont incapables de réduire le nombre de victimes de la faim, occasionnent des coûts environnementaux considérables et promettent des crises toujours plus nombreuses et violentes.

Entre des producteurs qui ne vendent pas leurs produits à des prix rémunérateurs, des consommateurs qui paient au prix fort des produits alimentaires de qualité inégale, des agro-industriels qui dégagent des marges importantes au détriment des deux premiers groupes, il est nécessaire de resituer le débat et de prôner une mutation du modèle agricole et alimentaire actuel.

Le CCFD-Terre Solidaire est particulièrement inquiet de la dérégulation des marchés et de la multiplication des accords de libre-échange qui menacent la souveraineté alimentaire des pays, et plus particulièrement des pays du Sud, de la dépendance du secteur agricole aux cours mondiaux du pétrole, des dynamiques d'accaparements des terres et du développement des cultures agro-exportatrices destinées notamment à la production de carburants dits « verts ».

Il s'engage résolument pour la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de chaque pays, peuple ou communautés à définir sa propre politique agricole.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Des engagements concrets pour lutter contre la volatilité des prix des matières premières agricoles et énergétiques en orientant les politiques commerciales vers la satisfaction des besoins alimentaires.
- Un encadrement strict des marchés agricoles (notamment celui des produits dérivés).
- Un contrôle des investissements des fonds de pension et des entreprises publiques et privées afin de lutter contre les accaparements de terres.
- La fin des incitations à la production d'agrocultures.
- Une politique publique orientée vers l'agriculture familiale et un contrôle de la chaîne de production afin que celle-ci privilégie les circuits courts, locaux et diversifiés.
- L'inscription et le respect du droit à la protection des marchés dans les règles commerciales aussi bien dans le cadre de l'OMC que dans le cadre des négociations et de la signature d'accords de libre-échange.

Engager une politique respectueuse des droits des migrants et soutenir une gouvernance mondiale des migrations

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Les immigrés font aujourd'hui l'objet de politiques publiques et de pratiques administratives de plus en plus restrictives en matière de droit au séjour et au travail, d'accès aux droits sociaux et de mesure d'éloignement. De manière générale, les politiques publiques tournent de plus en plus le dos aux valeurs de solidarité et de coopération avec les populations migrantes issues de pays défavorisés ou en situation d'instabilité politique et sociale. De même, le discours ambiant sur les migrations internationales véhicule des idées fausses et des amalgames qui tendent à faire croire que l'immigration est devenue ingérable et met en péril le socle sociologique et le modèle culturel de la France.

Le CCFD-Terre Solidaire refuse résolument les discours discriminatoires et les approches politiques basées sur le contrôle des flux au détriment des droits humains fondamentaux. Persuadé qu'il est aujourd'hui impossible qu'un Etat prétende gérer à lui seul les flux migratoires en fermant ses frontières, le CCFD souhaite réaffirmer la complexité de la question et promouvoir une vision apaisée des migrations. Les migrations internationales contemporaines présentent certainement, dans le contexte de mondialisation, des caractéristiques nouvelles (diversité des origines des migrants, des profils, des parcours migratoires, etc.), mais elles restent avant tout des facteurs de richesse culturelle, sociale et économique.

Réfutant l'idée même de «vague» ou de «péril» migratoire, le CCFD appelle à une approche collégiale de la question et à la construction d'une gouvernance mondiale des migrations qui s'appuierait sur les organes et les instruments juridiques internationaux et qui investirait les espaces de discussion à vocation multilatérale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Qu'il soit mis fin à l'instrumentalisation politique des migrants et de l'immigration dans les politiques et les stratégies de communication visant à créer un lien entre migration et maux sociaux.
- La mise en œuvre d'une politique migratoire française et européenne fondée sur les droits fondamentaux des individus.
- Des relations bilatérales et multilatérales plus justes avec les pays tiers en matière de migration.
- La ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Encadrer les activités et renforcer la responsabilité des entreprises transnationales en matière de droits humains et de standards environnementaux

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Une entreprise responsable est une entreprise qui accepte d'intégrer volontairement les préoccupations sociales, sociétales et environnementales dans la conduite de ses affaires. Malgré le succès rencontré par le concept ces dernières années, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise est encore loin d'être une réalité. En l'absence d'obligation de rendre des comptes (intégrée à un système de sanctions aux contrevenants), l'impunité des entreprises transnationales est réellement problématique. La carence en mécanismes de recours internationaux (judiciaires ou extrajudiciaires) pour les victimes d'abus laisse la responsabilité de la résolution des contentieux aux organes nationaux, souvent trop faibles dans les pays du Sud. De plus, certains gouvernements sont peu disposés ou incapables de remplir leur obligation légale de protection des populations face aux possibles violations des droits de l'homme perpétrées par les entreprises (de manière délibérée ou involontaire, par manque de diligence raisonnable, manque de compréhension des enjeux, etc.). Enfin, les entreprises multinationales sont des acteurs puissants, qui opèrent au travers de plusieurs juridictions et qui peuvent, du fait de leur maîtrise des montages techniques, commerciaux et juridiques, échapper facilement à leurs responsabilités. De fait, l'absence de normes juridiques contraignantes rend extrêmement difficiles les actions visant à faire respecter les droits.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- L'établissement formel d'une responsabilité juridique entre les sociétés mères et leurs filiales à l'étranger, ce qui implique l'établissement d'un régime juridique imposant une obligation de diligence et de vigilance (*duty of care*).
- L'exigence de transparence sociétale, fiscale et environnementale, qui passe par l'accès à l'information pour les consommateurs, pour les populations concernées par l'activité économique, pour les syndicats, les Etats, les ONG, etc. Les carences actuelles en termes de transparence sur les impacts environnementaux, au niveau des droits de l'homme et de la fiscalité, empêchent le développement de pratiques qualitatives d'investissement socialement responsable (ISR).
- La garantie de l'accès à la justice pour les victimes, ce qui passe par la levée des obstacles juridiques dans l'accès aux tribunaux nationaux des Etats européens à même de leur rendre justice et de les réinstaller dans leurs droits.